

Invitation

À UNE RÉUNION D'INFORMATION

sur

L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

Le 04 Novembre à 18 h 00

Salle des fêtes de la Commune

Mesdames, Messieurs,

Vous le savez très certainement, le rejet des eaux usées domestiques peut avoir **des conséquences dommageables sur notre santé et sur notre environnement direct** si nous ne prenons pas garde à la qualité du traitement.

Les communes, par le biais du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), ont l'obligation de contrôler régulièrement le bon fonctionnement des installations d'assainissement individuel sur leurs territoires.

Ces contrôles s'inscrivent dans une démarche de protection et de préservation de la qualité des eaux.

Aussi, le SPANC de Eau 17 et le bureau d'études NCA Environnement, ont programmé une campagne de contrôles sur notre commune. Le but de cette réunion d'information est de vous exposer leur démarche.

Un technicien du service « Assainissement non collectif » de NCA, missionné par le SPANC, se rendra à votre domicile, après prise individuelle de rendez vous. Au regard de la réglementation en vigueur, il établira un diagnostic des ouvrages et du fonctionnement de l'installation.

Vous êtes concerné :

- si votre habitation n'est pas raccordable au réseau d'assainissement collectif ;
- et si votre installation d'assainissement individuelle n'a pas été contrôlée au cours des dix dernières années.

Nous espérons que vous pourrez vous rendre disponible pour cette réunion. Les professionnels seront à votre disposition pour répondre à toutes les questions que vous pourriez vous poser,

Comptant sur votre participation.

Le Maire
Jean-Pierre BOU

MAIRIE de ST-QUANTIN-de-RANCANNES 17800